

Sensibilisation à la démarche ergonomique : méthodologie

Médecins PAE
Médecins collaborateurs
Infirmier(e)s
IPRP *
CPRP



MIXTE Réf. 17b003

14h (P) + 7h (D)
8.9 juin
et 14 septembre

1200 € HT - Repas inclus

Cette formation de trois jours concerne les intervenants en entreprise non formés à l'ergonomie. Elle a pour objectifs de différencier travail réel et travail prescrit, de transférer ces acquis dans un cas pratique et d'étudier différents outils d'analyse de l'activité de travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Observer et décrire les situations de travail et identifier leurs déterminants.
- Analyser l'activité de travail et la comparer à la tâche prescrite.
- Modéliser les situations de travail : le schéma des cinq carrés.
- Transférer ces acquis dans un cas pratique.
- Proposer des outils d'analyse adaptés à différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

Jour 1 et jour 2

- Présentation de la démarche, de la méthode et des outils.
 - Présenter différentes situations réelles de travail.
 - Mettre en évidence les outils et méthodes de l'analyse globale.
 - Schématiser la situation de travail : les déterminants entreprises et opérateurs, l'activité « réelle » de travail, les effets opérateurs et entreprises.
 - Décrire les liens entre les déterminants - l'activité - les conséquences sur la santé.
 - Elaborer des hypothèses.
 - Choisir des outils et des observables pour répondre à ces hypothèses.
 - Appliquer la démarche et utiliser les outils : transfert dans la pratique des stagiaires.

Intersession

- Un cas traité par les stagiaires.

Jour 3 - Retour d'expériences

- Retour et exploitation des cas des stagiaires traités durant l'intersession.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérimentielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Évaluation : présentation du cas intersession.



FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Avertissement

* Cette formation s'adresse aux IPRP non ergonomes.